



## L'édito du maire



Chers Villersois et Villersois  
La situation sanitaire nous a imposé un troisième confinement que nous avons entamé le week-end de Pâques et qui, même s'il est difficile pour tous, est cependant nécessaire.

La plus grande difficulté vient de la vie sociale qui se trouve réduite à sa plus simple expression et nous ne savons plus toujours comment garder les liens conviviaux qui nous apportent la chaleur humaine dont nous avons besoin.

Il nous faut, cependant, garder le moral, faire face, respecter toutes les mesures indispensables pour vivre avec le Covid et avoir une attitude solidaire.

Toutefois vos élus ne relâchent pas leurs efforts et les projets engagés avancent au rythme des nécessités administratives d'instruction des dossiers et des demandes de subventions.

Ainsi le conseil municipal travaille activement sur deux sujets: la sécurisation du CD 58 et l'aménagement de l'espace à côté de l'école.

La mise en œuvre des aménagements retenus pour la Grand Rue devraient voir le jour en 2021; vous trouverez dans ce journal un court descriptif des solutions envisagées qui devraient permettre le ralentissement des voitures circulant sur les CD 58 et 65 sans créer de nuisances sonores.

La réflexion sur l'espace école prend forme, est main-

tenant chiffrée et sera normalement concrétisée en 2021.

Les actions tournées vers la vie sociale et qui nécessitent le rassemblement des personnes sont plus difficiles à instaurer. Toutefois deux domaines retiennent notre attention: un local pour les Ados et le Conseil Municipal Des Jeunes.

Une réflexion de la commission « jeunesse, culture et sport » a permis l'élaboration d'une charte à destination des ados qui pourront profiter de l'espace bar de la salle communale pour se retrouver, dès que les contraintes sanitaires seront assouplies.

De même nous mettrons en œuvre un conseil municipal des jeunes à la rentrée de septembre et communiquerons sur le sujet dans le courant de l'été pour connaître les motivations de nos jeunes et leur désir de s'impliquer dans la vie communale.

Dans ce journal vous pourrez voir aussi qu'un « collectif » d'habitants veut se créer autour de l'environnement : première étape vers la création de nouvelles associations.

Vous lirez également que la commune va bénéficier, avec la permanence du « Bus France Services » d'une proximité avec les services publics et que les personnes qui en ont besoin pourront accéder à une formation au numérique.

Comme chacun de nous, j'espère que viendra le temps de se retrouver et de vivre dans une plus grande tranquillité d'esprit. Je vous souhaite une bonne lecture.

Bernadette DOUTREMEPUICH

## Le Bus France Services

Par l'intermédiaire du Point Information Médiation Multi Services (PIMMS) Artois Gohelle, le département du Pas de Calais met en place le dispositif France Services et plus particulièrement le bus France Services. Il s'agit d'un bus aménagé contenant un espace accueil, des tables et des chaises, du matériel informatique et un kit de communication internet permettant à des agents polyvalents de recevoir du public. Son objectif est de déployer un service mobile de permanences à destination de personnes présentant des difficultés dans la réalisation de leurs démarches administratives notamment dans le cadre des démarches dématérialisées mais aussi de permettre le retour du service public au cœur des territoires afin que chaque usager puisse, quel que soit l'endroit où il habite, accéder rapidement à l'une des structures France Services.

Vous pourrez, par exemple, être aidé pour faire une demande de renouvellement de pièce d'identité, une demande d'allocation ou encore être renseigné pour une déclaration d'impôts. Initialement prévue le mardi 20 avril, la première permanence du bus France Services dans notre village a été repoussée au mardi 18 mai suite aux dernières mesures imposées pour lutter contre la crise sanitaire. Dès que les conditions le permettront, le 3ème mardi après-midi de chaque mois, le bus France Services sera installé à Villers au bois en face de la mairie .

### AGENDA

Prochaines permanences prévues à Villers au bois:

- mardi 18 mai (après-midi)
- mardi 15 juin (après-midi)
- mardi 20 juillet (après-midi)

### Liste des partenaires France Services accessibles depuis le bus



## Le Pass numérique

Faire ses démarches en ligne (impôts, CAF, Pôle Emploi, Ameli, droits sociaux ou retraite), créer et utiliser un compte email, réaliser ou diffuser son CV, organiser et partager des contenus numériques, utiliser les réseaux sociaux ou encore créer un site web sont quelques-unes des 129 compétences faisant l'objet d'une formation proposée dans la cadre du service Pass numérique par la communauté d'agglomération de Lens Liévin durant l'année 2021. La commune de Villers au bois dispose ainsi de chèques numériques permettant à ses habitants âgés de 18 ans et plus de financer ces

apprentissages. Si vous souhaitez suivre l'une de ces formations et en savoir plus n'hésitez pas à contacter la mairie par téléphone au **03 21 50 98 63** afin de convenir d'un rendez-vous avec notre secrétaire Laurène qui répondra à vos questions et vous aidera à établir votre besoin en accompagnement numérique.

Vous pouvez obtenir plus de détails et consultez la liste exhaustive des compétences proposées en consultant la page de la CALL dédiée à ce sujet : <https://pass-numerique.agglo-lenslievin.fr/>



## Centre de loisirs

Le centre de loisirs de Villers-au-bois a accueilli une trentaine d'enfants pendant les vacances d'hiver durant la semaine du lundi 1er au vendredi 5 mars.

La météo clémente a permis notamment de tenir de nombreuses activités en extérieur à la grande joie de tous les participants.

Il n'y aura malheureusement pas de session durant les vacances de printemps en raison du chamboulement du calendrier scolaire annoncé par le gouvernement le 31 mars pour freiner la propagation du virus.



### AGENDA

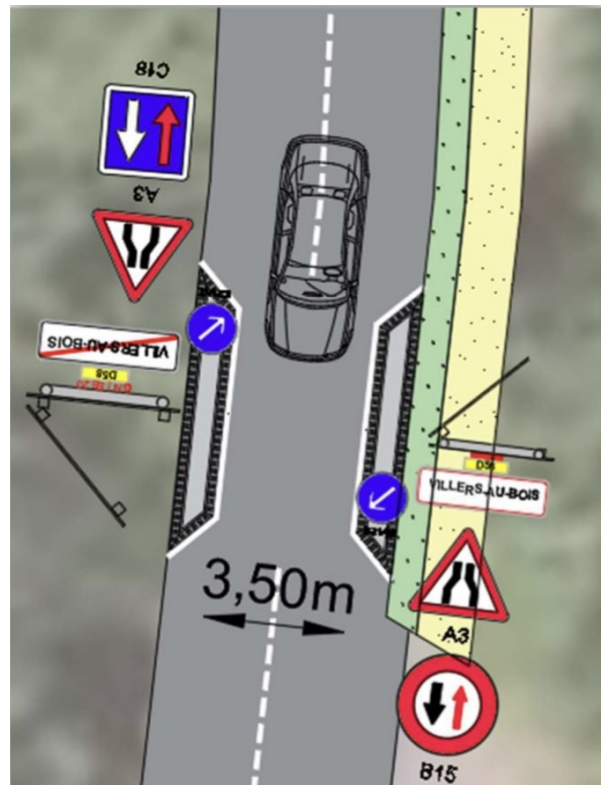
La prochaine session du centre de loisirs aura lieu: **du lundi 2 août au vendredi 27 août 2021.**

Renseignements et inscriptions en mairie.

## Aménagement de la CD 58

Le projet de la sécurisation de la CD 58 est finalisé avec les services du département et notre maître d'œuvre la société Mobesta. Forts des propositions faites par les riverains au travers du formulaire distribué avec le bulletin municipal de novembre dernier, nous avons réussi à fournir un projet cohérent pour la commune.

L'idée principale remontée reste la confirmation des priorités déjà en vigueur. Le stationnement pris en charge également, viendra renforcer la réduction de la vitesse avec la création de plus de 20 places de stationnement induisant une chicane pour faire ralentir les automobilistes. Afin de sécuriser nos piétons, un chemin descendant au cimetière va être créé jusqu'à l'entrée de la commune. Nous pouvons doré et déjà vous présenter la future infrastructure placée aux 3 entrées du village (croquis ci-contre) qui seront pourvues d'un « totem » qui symbolisera notre commune mais nous reviendrons sur ce sujet prochainement.



## Rénovation du logement locatif

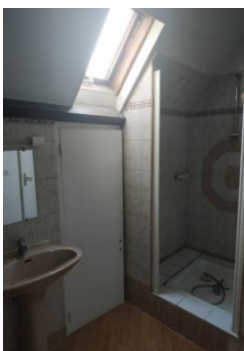
Le logement locatif communal n°2 situé rue du chantier à côté de la salle municipale est de nouveau loué. Nous souhaitons la bienvenue à Mr et Mme Leclercq ainsi qu'à leurs enfants.

Outre les travaux de peinture et de nettoyages obligatoires pour rafraîchir le logement, nos agents communaux ont remplacé la salle de bain et modifié la cuisine.

Le déplacement du poêle à pellet a été confié à une entreprise extérieure afin de correspondre aux normes de sécurité en vigueur.

Le coût total de l'ensemble de ces travaux est rentré dans un budget maîtrisé à moins de 10 000€.

Salle de bain Avant



Salle de bain Après



Cuisine Avant



Cuisine Après



## Nettoyage de l'église: appel aux volontaires

Pourquoi l'église est-elle encore fermée ?

Après l'installation du chauffage et la réfection de l'installation électrique il s'est avéré que la puissance du compteur était quatre fois inférieure à celle nécessaire pour utiliser l'ensemble des installations. Une procédure est en cours auprès de notre fournisseur pour augmenter cette puissance.

Toutefois avec l'arrivée du printemps et des températures plus douces nous pouvons penser à la nettoyer et à réinstaller l'ensemble du mobilier, la réfection intérieure fera l'objet d'une étude de financement ultérieurement.

La tâche de nettoyage est énorme aussi nous faisons appel aux bonnes volontés qui le souhaitent pour organiser ce nettoyage, vous pouvez vous rapprocher de

Sylvain BRESSON : 06 25 73 45 69 ou [bressonsylvain@orange.fr](mailto:bressonsylvain@orange.fr)

Alain DOUTREMEPUICH : 06 75 24 97 95 ou [alain.doutremepuich@orange.fr](mailto:alain.doutremepuich@orange.fr)



## Bibliothèque

Comme vous l'avez peut-être constaté, les horaires d'ouverture de la bibliothèque s'adaptent au gré des restrictions imposées par la situation sanitaire.

Ainsi, depuis le 24 mars, Marthe vous accueille les mercredis et vendredis de 15h00 à 18h45.

Beaucoup de nouvelles acquisitions sont à votre disposition dans tous les rayons pour les enfants, les adolescents et les adultes.

N'hésitez pas à venir les découvrir et les emprunter dans l'une de nos trois salles situées à l'étage de la salle des fêtes.

Le port du masque est requis à partir de 11 ans et du gel hydro alcoolique est disponible à l'entrée.



**Rappel:** l'inscription à la bibliothèque municipale est totalement gratuite.

Retrouvez toute l'actualité de la bibliothèque ainsi que les nouveautés sur facebook en suivant la page dédiée: <https://www.facebook.com/bibliVillersAuBois>

## Vie du village: rencontre avec Blandine et Jean-Marie

*Nouvelle rubrique qui sera récurrente dans notre bulletin municipal, Guislaine, notre conseillère déléguée à la vie du village va à la rencontre d'une habitante ou d'un habitant du village qui souhaite faire partager son parcours, son activité ou encore ses loisirs.*

C'est dans leur ferme, rue du Bois Jacques, que Blandine et Jean-Marie m'ont reçue.

Nous avons discuté de l'exploitation, qui est une ferme familiale transmise de génération en génération depuis 1929.

Jean-Marie a succédé à ses parents en 1981, il cultive des betteraves, des pommes de terre, du blé, du colza et de l'orge d'hiver.

Son temps est également partagé avec la porcherie, où il élève avec Blandine un peu plus de 700 cochons à l'année, à partir de la naissance et qu'ils nourrissent avec leurs céréales.

Depuis quelques années, vous pouvez apercevoir dans les pâtures autour de la porcherie, des cochons noirs. Ce sont des gascons, leur chair est reconnue en charcuterie pour ses qualités gustatives.

A la question : « *Comment vous est venu l'idée ou l'envie d'ouvrir une Charcuterie ?* »

C'est ensemble qu'ils ont répondu : « *Nous transformions déjà nos produits pour notre consommation personnelle. Et c'est tout naturellement que nous avons eu l'envie de partager, de faire découvrir nos cochons, en ouvrant un point de vente pour être plus près du consommateur.* »

Jean-Marie a suivi une formation en hygiène et a effectué des stages dans différentes boucheries et charcuteries.

Ils ont fait des travaux de rénovation dans leurs dépendances, pour y construire un laboratoire qui sert à Jean-Marie pour découper la viande et faire ses préparations, des chambres froides, et le magasin qui est le domaine de Blandine.



C'est ainsi qu'est née la Ferme du Bois Jacques en 2013.

Pour travailler la viande et commencer les diverses préparations, Jean-Marie est dans son laboratoire à compter du mardi. Blandine vous accueille à la boutique, souriante avec toujours une recette à partager pour tel ou tel morceau de viande. On y trouve également des petits plats confectionnés par Blandine (quiches, lasagnes, pizzas et plus) et servis en portions bien généreuses.

Aux beaux jours, vous y trouverez aussi toutes sortes de crudités pour accompagner vos barbecues.

Au fil du temps des rayons se sont ajoutés : volailles, viande rouge, fromages et laitages, miel, tous ces produits venant de producteurs locaux.

Benjamin vient de reprendre l'exploitation, il est ainsi la 5<sup>ème</sup> génération. Il diversifie son élevage, en commençant l'élevage de bovins, plus précisément de l'Aubrac que vous pourrez retrouver d'ici peu au point de vente, les vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h.

## Un petit pas pour l'environnement

Aujourd'hui, Isabelle nous propose sa recette pour faire sa propre lessive écologique. Si vous avez, vous aussi, des conseils ou astuces (maison, jardinage, bricolage etc.) écoresponsables qui pourraient aider d'autres personnes, n'hésitez pas à nous les faire parvenir, nous les publierons dans les prochains bulletins.

Pour 3,5 litres de lessive maison écologique en 10 minutes chrono:

- 120 grammes de copeaux de savon de Marseille
- 3 cuillères à soupe de bicarbonate de soude
- 3,5 litres d'eau

faire chauffer 1 litre d'eau avec les copeaux de savons, attendre la dissolution du savon.

laisser refroidir

ajouter le bicarbonate et 2,5 litres d'eau, mélanger, c'est prêt!

astuces : vous pouvez ajouter :

- un peu de percarbonate pour raviver le blanc
- un peu de cristaux de soude pour du linge plus sale que d'habitude (vêtements de sport, de travail...)

## Adoptez un composteur et devenez éco-citoyen

La communauté d'agglomération de Lens Liévin en partenariat avec le groupe Nicollin renouvelle l'opération « Adoptez un composteur et devenez éco-citoyen » qui vous permet de bénéficier gratuitement d'un kit de compostage composé d'un composteur et de son bio-seau (Offre réservée aux particuliers habitant l'agglomération de Lens-Liévin, dans la limite des stocks disponibles et d'un kit par foyer).

Pour participer à l'opération,

quelques étapes sont à suivre depuis la page <https://dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr/adopte-un-composteur/>:

- Suivre la vidéo de formation
- Répondre au questionnaire
- Remplir le formulaire d'inscription
- Venir récupérer votre kit de compostage en mode Drive sur présentation de l'accusé de réception valant bon de retrait.



## Projet de nouvelle association

Une nouvelle association consacrée à l'écologie et l'environnement dans notre village est sur le point de voir le jour sous l'instigation de Claude Massa, Dominique Devienne et Stéphane Blond. Elle s'adresse à toutes les générations, des plus petits aux plus grands. Vous trouverez, distribué avec ce journal, un document présentant leur projet en détail ainsi que les moyens de les contacter si vous êtes intéressé.

## Aménagement du village



Vous avez pu découvrir un nouveau panneau à côté de la salle des fêtes implanté par Freddy et Éric. Une poubelle neuve a été installée et juste au dessus des sacs à déjections canines sont à votre disposition gratuitement.

Ramasser les déjections c'est un geste citoyen plutôt

simple, c'est aussi respecter le travail des agents de la commune et les semelles de mon prochain.

Des masques chirurgicaux sont également retrouvés régulièrement sur les bords de nos rues et de nos chemins.

Pour le bien-être de chacun d'entre nous, soyons vigilants.

## Déchets verts

La collecte des déchets verts a repris le mercredi 31 mars et durera jusqu'au mercredi 24 novembre, dès 13h00 sur le trottoir: maximum 10 sacs de 100 litres, les branchages fagotés avec une ficelle (1,20m de long).

Les déchets verts peuvent aussi être amenés les deuxième et quatrième vendredis du mois à la déchetterie itinérante à la sortie de Villers vers Carency au « tournant des quatre ».

Au vu de la fréquence des ramassages des déchets verts il est interdit de faire des dépôts sauvages de tontes tels que l'on peut en voir dans des fossés en bordure de chemin. De même il est interdit par la loi de brûler des déchets verts : cette infraction est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.

Chacun d'entre nous contribue financièrement à ces collectes au titre de l'impôt, il est essentiel de profiter de ce service pour le respect de notre environnement visuel ou olfactif.

Les informations sur toutes les modalités de la collecte et sur la législation sont disponibles en mairie.



### Horaires d'ouverture au public de la mairie:

- Lundi: 14h00-18h30
- Mardi: 9h30-18h30
- Vendredi: 14h00-17h30

**Téléphone: 03 21 50 98 63**